29e ANNEE N° 2410 PARAIT LE SAMEDI 20 DÉCEMBRE 1913

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite* 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0 20

Commerciales (la ligne).....0.15

Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Au Conseil Général

Sisteron-Journal, avait, en temps opportun, fait connaître à ses lecteurs en quelle considération avaient été prises les excuses du général Mac-Adaras, conseiller général de Volonne, dans une précédente réunion du Conseil Général.

Les excuses de M. Mac-Adaras, n'ont pas été acceptées et, on sait, qu'un membre du Conseil demandait leur rejet et même de prendre une sanction à son égard ainsi que l'autorise le règlement, et, nous ajoutons que si aucune sanction n'a été prise, c'est uniquement en égard de l'âge déjà avancé de l'ancien député de Sisteron et son état de santé plutôt précaire.

Nous n'insisterons pas sur la valeur de ces excuses puisque le conseil général a jugé.

Voici in-extenso le compte-rendu de la séance qui a définitivement clos l'affaire Mac Adaras.

Excuses de M. Mac-Adaras.

M. Léon Honnorat. Messieurs, dans votre première séance, vous avez, sur ma demande, décidé de rejeter les excuses de M. Mac Adaras. Postérieurement et alors que je n'étais pas présent, le conseil général est revenu sur ce vote et a renvoyé la discussion à la dernière séance *(Interruptions.)* Ne m'interrompez pas, je vous prie.

La discussion a été renvoyée, sans décision, à la dernière séance de la session, et les excuses de M. Mac Adaras n'ont été ni acceptées, ni refusées.

Nous sommes arrivés à la dernière séance; il s'agit de savoir si on doit faire respecter la loi.

Voici l'article 19 de la loi du 28 août 1871, dont on vous a déjà donné lecture,

Lorsqu'un conseiller général aura manqué à une session ordinaire sans excuse légitime admise par le conseil, il sera déclaré démissionnaire par le conseil général, dans la dernière séance de la session.

L'application de la dernière partie de cet article n'est pas, à mon avis, absolument impérative. Rien ne nous oblige à prendre la décision indiquée. Tout ce que je demande au conseil général, c'est de ne pas accepter les excuses de M. Mac Adaras, tout en ne prenant pas à son égard la décision prévue à l'article 19 de la loi.

M. de Bermond. Il est fâcheux que M. le président, absent, n'ait pas fait connaître à M. Mac Adaras le vote du conseil général à son endroit.

M. Barou. Nous avons décidé de le prévenir, et on ne l'a pas prévenu.

M. Léon Honnorat. Nous n'acceptons pas ses excuses, mais nous ne prenons pas de sanction.

M. de Courtois. Si, aux termes de la loi, notre refus d'excuses n'emporte pas de droit la déchéance, nous pourrions adopter un moyen terme : agréer ses excuses sous toutes réserves.

M. Léon Honnorat. Il serait déchu si nous le déclarions, mais nous ne voulons pas aller jusqu'au bout de notre droit.

M. Reynaud. Nous voulons seulement donner un avertissement à M. Mac Adaras, en indiquant que nous avons unanimement refusé ses excuses.

M. Barou. Il n'est pas abonné à *l'Argus de la Presse.*

M. de Courtois. A l'hôtel Mistre, il y a toute une série de coupures qui avertissent M. Mac Adaras.

M. le président. Je mets aux voix la proposition de M. Léon Honnorat.

Adopté à l'unanimité.

M. Mac Adaras sera avisé de ce vote.

Plaignons M. Mac-Adaras et les électeurs de Volonne.

Les Caisses de Créd't Agricole

Les Caisses de Crédit agricoles qui, comme on le sait, ont pour but de permettre aux agriculteurs de recevoir des avances d'argent de l'Etat sont extrêmement simples à créer. Nous pensons être utiles à nos lecteurs, en donnant à cet égard quelques renseignements.

La loi exige un minimum de 7 membres. De plus, chaque membre doit verser une ou plusieurs parts de 5 francs. Nominalement, les parts sont bien de 20 francs, mais la loi autorisant à n'en verser que le 1/4, c'est comme si elles étaient, en réalité, de 5 francs. Ces parts restent la propriété personnelle de ceux qui les versent, et on les leur rend, s'ils quittent la Caisse. De plus, elles leur rapportent un intérêt fixé par les membres eux-mêmes en Assemblée générale. Enfin, ces parts ne sont versées qu'une fois, en entrant à la Caisse.

L'Etat oblige les membres à verser ainsi des parts, pour les forcer à s'intéresser à la Caisse et à en surveiller le fonctionnement. C'est cette surveillance mutuelle qui fait qu'il ne survient jamais aucune difficulté, ni pour l'avance des fonds, ni pour la rentrée des prêts.

En fait le versement des parts équivaut à leur placement à la Caisse d'Epargne. En plus, à la Casse de Crédit agricole, elles donnent droit à recevoir des avances d'argent de l'Etat.

Les lois et décrets, qui régissent l'organisation du Crédit agricole, reconnaissent aux parts versées, un pouvoir d'emprunt de 12 à 15 fois leur valeur c'est-à dire qu'une part de 5 francs donnerait droit à recevoir 75 frs. Mais, la Caisse régionale de Manosque qui avance aux Caisses locales, l'argent mis à sa disposition par l'Etat est en réalité bien plus large Mais les règlements ministériels ne lui permettent pas de dépasser certaines limites. Elle est de plus directement responsable devant l'Etat des sommes qu'elle avance ainsi. Elle est donc tenue de prendre quelques précautions.

L'échelle des parts à verser, observée dans les nombreuses Caisses qui se sont créées jusqu'ici, est la suivante :

Les personnes qui auront besoin de sommes inférieures à 100 francs, versent une ou deux parts (5 ou 10 frs) ; celles qui demanderont jusqu'à 500 francs, versent 5 parts (25 frs); enfin, celles plus aisées, qui demanderont jusqu'à 1,000 francs et plus, versent 10 parts (50 francs).

Le fait de verser un nombre de parts proportionnel aux sommes dont on aura besoin est logique. Le petit agriculteur, pauvre, qui par conséquent n'aura besoin que de petites sommes pour acheter quelques sacs d'engrais ou une charrue pourrait être gêné par l'avance de 20 ou 30 francs. Mais il peut toujours verser au moins 5 francs. Au contraire, celui qui a besoin couramment de 500 à 1,000 frs prouve par cela même qu'il fait un commerce important, et que, par conséquent, il peut verser 5 ou 10 parts sans être gêné.

La loi exige le versement des parts, préalablement à toute opération de constitution. La première chose à faire, lorsque les membres sont recrutés, c'est de leur faire verser les parts qu'ils ont souscrites, entre les mains du secrétaire-Trésorier choisi parmi eux, et qui leur en donne reçu, s'ils l'exigent.

En même temps, tous les membres doivent signer à la fin d'un exemplaire des statuts, préparé à cet effet, pour déclarer qu'ils les reconnaissent, comme dans toute société.

Lorsque tout le monde a signé ces statuts, on les retourne au professeur d'Agriculture, qui donne l'adresse de la Caisse régionale, pour lui envoyer le montant des parts versées, moins 5 francs, que le secrétaire-trésorier conserve pour les frais de correspondance. Envoyer, en même temps, au professeur d'agriculture, la liste des membres et celle des membres du Bureau, avec leur adresse exacte et la somme versée par chacun, pour établir les pièces du dossier. La Caisse est alors virtuellement constituée.

Remarque. — La Caisse de Crédit agricole prête à un taux inférieur de 2.50 à 3 0/0 inférieur aux banques, car ses opérations sont dispensées du timbre, de l'enregistrement et tout le monde travaille gratuitement.

Chiffres d'affaires de quelques Caisses en 1912

Manosque : 82,365 francs ; Sainte-Tulle, 40,670 frs; Volx, 900 frs; Corbières, 8,940 ; Sisteron, 5,680; Puimoisson, 50,550; Volonne, 34,835; Simiane, 34,150; Montagnac, 14,685; Les Mées, 25,235; Noyers, 32,790; Rioclair, 1,700; Enriez, 1,420; etc...

Des Caisses existent dans l'arrondissement de Sisteron : à Noyers, Sisteron, Volonne, L'Escale, Curel, Piégut, Valavoire, Valernes et Turriers

N.B. — Pour tous renseignements s'adresser à M. le Professeur départemental d'agriculture à Digne.

ECHOS & NOUVELLES

«Allô» ou «Voilà»

On songe paraît-il à remplacer le classique allo par voilà.

La première formule avait pourtant ses titres d'ancienneté.

Elle date de 1830. M. Soulerin venait d'apporter d'Amérique le téléphone Bell. Il avait installé un poste au numéro 7 de l'avenue de l'Opéra. M. Bivort avait établi de son côté plusieurs postes sur la ligne privée reliant des bureaux à une imprimerie. Ces postes servaient aux expériences. On employait au début le mot «allons», qui accentué, signifiait. «Hâtez-vous donc!» C'était long et le son nasal de «allons» peu agréable. On supprima bientôt les deux dernières lettres : il restait ainsi «allo», qui ne signifiait plus rien mais sonnait clairement. Le même mot était adopté en Belgique, et il a fait le tour du continent.

* * *

Un vieux Bateau.

Au cours des travaux pour la construction d'une usine électrique à Wolwich, les ouvriers ont déterré un vieux navire de guerre en bois.

Le directeur du musée de Wolwich a établi que le bâtiment mis au jour avait été construit sous le règne de Henry VIII, en 1513.

* * *

Idée bizarre.

Un ténor de New-York, qui s'était fait une spécialité d'enregistrer dans le phonographe des airs de musique sacrée, a eu l'idée bizarre de demander par testament que, le jour de ses obsèques, un phonographe fît une dernière fois retentir les voûtes de l'église de l'éclat de sa voix.

On accéda à ce désir et les assistants purent entendre successivement le *Dies Iræ*, l'*Ave Maria*, de Gounod, et un *Requiem* chantés par le ténor, sur le cercueil duquel on jetait l'eau bénite.

* * *

La Moustache en Allemagne.

Le kaiser poursuit toujours ses grandes réformes. C'est ainsi qu'il vient de restaurer la moustache

Il avait déclaré récemment que tout homme devait couper ses moustaches; changeant d'idée, il vient de conseiller à tous les officiers de renoncer à la mode américaine qu'ils avaient généralement adoptée, et comme un conseil de l'empereur équivaut à un ordre, on peut affirmer que bientôt le rasoir sera interdit dans l'armée, au moins pour la lèvre supérieure.

Courrier de la Mode

Voici venir les longues veillées, pendant lesquelles, quand toute la famille est réunie autour de l'immense cheminée, qui rechauffe et éclaire mieux encore que la lampe suspendue au plafond, ou posée sur un pied qu'on peut déplacer à son gré, nous aimons toutes faire quelque ouvrage peu encombrant, en écoutant les hommes deviser des faits du jour un peu de la politique, beaucoup du travail quotidien, ou l'aïeule évoquera pour nous quelque souvenir lointain, vieille légende, bribe d'histoire ou simple récit de jeunesse qu'on voudrait souvent avoir vécu.

Que les aimables lectrices du *Sisteron-Journal* ne craignent pas de s'adresser à moi si elles désirent des renseignements sur tous genres de travaux de dames. Je puis les leur fournir, soit dans mon courrier, quand ils sont d'intérêt général, soit par lettre particulière lorsqu'elles m'enverront une enveloppe affranchie à leur adresse.

Je puis de même les renseigner sur les porte-bonheur en vogue, etc., etc.

Que les femmes seraient donc bien inspirées si elles profitaient de cette saison de plus facile intimité pour créer dans chaque bourg, dans chaque village, un cercle où la tâche de chaque membre serait de faire comprendre, aimer, admirer même aux jeunes gens et aux jeunes filles, aux enfants surtout, toute la beauté de la vie rustique, tous les agréments et tout le bien être qu'ils peuvent espérer en restant dans leur village, en l'embellissant, en y créant cette atmosphère de plaisir qu'ils vont chercher à la ville, à Paris en particulier, d'où ils reviennent un jour éreintés, à demi morts de faim, de misère et d'ennuis — quand ils en reviennent — je dis **qu'ils pourraient être** si largement heureux, si calmes en ajoutant à leur saine vie campagnarde les plaisirs de la ville, sans en subir les déboires et les vicissitudes. Voilà une mode qui serait belle et bonne à créer et je pense que quelques-unes au moins de mes si aimables correspondantes y trouveront tout à la fois une nouvelle distraction pour leur vie hivernale et une belle et bonne action à accomplir, dans l'intérêt des habitants de la province et de la fécondité de notre belle terre de France, un peu négligée par nombre de ses enfants.

Mais je m'aperçois que mes réflexions, dues à la saison dans laquelle nous entrons, m'entraînent un peu loin du genre habituel de nos causeries. Et les coquettes (que nous sommes un peu toutes) vont m'en vouloir de ne pas les aider à compléter leurs toilettes d'hiver.

Je dois leur dire, tout d'abord, que les vêtements de crochet et de tricot de tous genres prennent un nouvel essor, avec les froids possibles et l'humidité persistante. Ne craignez donc pas de vous parer de boléros, golfs, manteaux, kimonos, robes, gilets et même de chapeaux tricotés ou crochetés, car vous serez dans la mode du moment, la plus

© VILLE DE SISTERON

pratique qui soit, d'ailleurs aussi bien pour les grands que pour les petits.

Et puis toujours des ceintures sur les robes et sur les vestes. — Les corsages de même teinte que les jupes formant camaïeu et robes entières, bien que d'étoffes différentes, sont préférées actuellement aux blouses de fantaisie déclarées momentanément comme faisant moins toilette.

Les chapeaux petits et enfoncés restent préférés par les femmes sensées, trouvant plus pratiques de se garantir que d'adopter les formes enlevées avec lesquelles on essaye de nous séduire.

Quant aux cheveux bleus, rouges, verts ou violets, assortis à la toilette, je ne vous en parle que pour la forme, car se sont là de telles folies qu'il suffit de les mentionner pour amener le fou rire chez les femmes auxquelles s'adresse ce courrier !

Pour tous renseignements sur la mode, la cuisine, soins de beauté, de maison, toilette, arts, littérature, finance, etc., écrire à Mme Jeanne Erard, directrice des *Conseils d'une Parisienne*, 10, rue Dombasle, Montreuil-s/Bois (Seine).

J. ERARD

PETITE CORRESPONDANCE

MAURICETTE, Sisteron. — 1° Ce n'est pas un nom commun en effet.

2° " La Mode ", 61, rue Lafayette, Paris, vous donnera ces modèles de travaux et bien d'autres encore.

3° J'en donne plusieurs dans toutes mes réponses aux abonnés des " Conseils ".

4° Je ne veux pas prendre de grosses cotisations, c'est pourquoi la Société se développe très lentement.

J. ERARD.

Chronique Locale

SISTERON

Nos compatriotes. — Nous avons le plaisir d'apprendre que notre jeune compatriote M. Max Anglès vient d'être nommé attaché de Cabinet du Président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères.

Le Cabinet de la Présidence du Conseil est ainsi constitué :

Chef de Cabinet : M. Duponteil, Préfet du Gard.

Chefs-adjoints : MM. Emile Cordonnier, receveur des finances et Jules Michel, percepteur.

Attaché : Max Anglès, publiciste.

Toutes nos félicitations.

L'Etat général. — L'état général est depuis quelque temps d'un calme plat précédent un recueillement plus que monotone, troublé seulement à intervalles irréguliers par les stridentes sonneries du trompette municipal annonçant une vente ou un avis. On se croirait dans une Cité de gens atteints du spleen jusqu'à en prendre le sommeil, seul, le récalcitrant *Publicateur* s'ingénie à se rappeler au public en légiférant sur des personnalités, à défaut, sur *Sisteron-Journal* qu'il ne peut souffrir, lui réservant ses meilleures aménités. Disons de suite que *Sisteron-Journal* ne s'en porte pas plus mal et qu'il a cure des insinuations qui lui sont adressées, étant entendu que le besoin d'aboyer comme un roquet est devenu au *Publicateur* une habitude à laquelle il ne faudra apporter aucune attention.

Donc pour en revenir à la lourde atmosphère qui nous enveloppe, nous aurions besoin pour la dissiper d'un bon drame de l'adultère sur lequel on puisse épiloguer tout à son aise ou encore se mettre en mémoire que le 28 courant amène le bal du S. V. que le carnaval rentre en période le 2 février prochain et qu'il aura une existence plus longue que celle des roses puis qu'il prendra fin le 22 du même mois; il y a aussi l'approche des élections générales qui, bien que ne passant pas inaperçues, n'ont pas encore jusqu'ici réveillé les esprits, il est vrai qu'il y a encore du temps, c'est parfait, mais c'est un évènement assez important pour le pays et ses destinées pour qu'un peu d'attention leur soit prêtée surtout lorsque on doit opposer à un député qui depuis huit ans ne fait rien pour son arrondissement un candidat appelé à un brillant avenir par ses capacités, sa vigueur juvénile, et une influence haut placée pour le plus grand bien de la circonscription.

Bal du Sisteron-Vélo. — C'est dimanche 28 courant qu'aura lieu au Casino la fête annuelle de Sisteron-Vélo.

Ainsi que le veut la tradition déjà ancienne de cette fête de famille, un banquet sera servi à 7 h. du soir et le bal réservé à MM. les membres honoraires aura lieu dans la salle du Casino qui pour la circonstance sera décorée et brillamment illuminée.

Le banquet sera servi à l'Hôtel des Acacias et les inscriptions sont reçues dès aujourd'hui à l'hôtel ou chez M. Collombon, 2, rue saunerie.

Ste-Cécile. — Nos valeureux musiciens ont fêté dimanche dernier Ste-Cécile. A cette occasion le corps musical réunissait un bon nombre de musiciens y compris quelques éléments étrangers qui, en bons camarades apportèrent leur talent de musiciens. Nous leur disons merci.

Samedi avait lieu le banquet qui n'eût aucun apparat officiel mais qui fut empreint de la plus franche camaraderie. Le bal qui suivait eût un très grand succès, de charmantes demoiselles, en nombre, avaient tenues à l'honorer de leur présence et nous pouvons dire sans crainte d'être démenti par *Le Publicateur* que ce fut un bal plein d'entrain et de bonne humeur, où jeunes et demi-vieux s'y amusèrent bien.

Le concert donné sur la place obtînt aussi un légitime succès et les programme fut exécuté artistiquement sous la baguette du chef M. Borel

Quant au St-Cécilon il ne put être fêté le lundi par rapport à la foire, mais quelques musiciens qui respectent les vieilles traditions se proposent de le fêter un de ces soirs à l'heure divine.

En somme, cette manifestation musicale aura montré que *Les Touristes des Alpes* ne sont près de s'éteindre, certainement la musique a subi des hauts et des bas, mais pour peu que le public et ses membres honoraires l'encouragent encore nous entrevoyons pour elle une ère prochaine de prospérité qui donnera satisfaction à tout le monde.

Conseil municipal. — Séance du 17 décembre 1913. — Présidence de M. Gasquet, maire. Présents : MM. André Adrien, André Henri, Arnaud, Besaudun, Bontoux, Blanc, Garcin, Justet, Lieutier, Louis Fidéle, Meysson, Meynier, Michel, Nevière, Peyron, Reynaud Célestin, Reynaud L., Vollaire.

Le Conseil autorise le Maire à renouveler les baux avec le Genie en ce qui concerne le canal de Sisteron, la rampe intérieure de la Gardette, le lavoir du cours Donnet et le poste d'octroi de la rue Saunerie.

Désigne une liste de 20 noms sur laquelle l'administration fera son choix pour la désignation des répartiteurs.

Désigne MM. Justet, Michel, Nevière comme délégués du Conseil municipal à la commission de révision des listes élétorales.

Donne un avis favorable à diverses demandes d'admission au bénéfice de la loi du 14 juillet 1913

La Neige — Pour la première fois, la neige a fait son apparition dans la soirée de jeudi tombant en flocons serrés dans la ville et sur les hauteurs qui l'entourent d'une épaisseur de quelques centimètres.

Dans la ville une escouade de cantonniers a immédiatement déblayé les rues, livrant un passage praticable aux piétons et au charroi.

Au Casino. — Le Cinéma *Le Rêve* après nous avoir donné les belles productions cinématographiques : Les Misérables, les Mystères de Paris, Cyrano de Bergerac, Notre-Dame de Paris, etc., continue sa magnifique série en nous offrant ce soir *QUO VADIS ?*

Nous ne reviendrons pas sur la valeur de cette soirée qui attirera au Casino une foule énorme désireuse d'éprouver les intenses émotions que procure l'œuvre admirable de Sienkiewicz.

Casino-Théâtre. — Lundi prochain 22 courant, la troupe Félix donnera au Casino une représentation de *Cœur de Française*, pièce historique.

Le spectacle de la soirée commencera par la *Peur des Coups* pièce en 1 acte de Courteline.

Pour vos visites. — Par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, les éditeurs de l'ANNUAIRE ILLUTTRÉE de la région des Alpes se voient dans l'impossibilité de faire paraître leur édition 1914 dans le courant décembre, comme ils l'avaient promis

Pour remédier à ce retard préjudiciable surtout aux personnes qui attendent chaque année la nouvelle édition de cette publication pour commencer leurs visites du Ier de l'an, les éditeurs viennent de mettre en vente chez les dépositaires un supplément extrait de la 19e édition, en cours ne publication, et contenant les *Jours de Réception*

'Pour vos visites' est vendu 1 franc. Il renferme un BON de pareille somme contre lequel sera échangée l'édition complète de l'*Annuaire Illustrée* dès que celui ci sera terminé.

C'est par le fait, gratuitement que sera délivré aux acheteurs de l'Annuaire Illustré ce *Carnet Mondain* qu'on peut se procurer à la *Librairie CLERGUE.*

On demande à acheter les deux volumes de l'*Histoire de Sisteron* Faire offre de suite au bureau du journal.

On désire acheter le 2e volume de l'*Histoire de Sisteron.* Faire offre au bureau du journal, 25, rue Droite.

Fêtes de Noël et du jour de l'An. - A l'occasion des Fêtes de Noël et du jour de l'An, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 23 décembre 1913 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 6 janvier 1914, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux famille d'au moins quatre personnes.

CARTES de VISITE

ET ENVELOPPES

Nombreux choix de spécimens

Imprimerie Pascal **Lieutier**, 25, **Rue Droite, Sisteron.**

ETAT-CIVIL

du 12 au 19 Décembre 1913

NAISSANCES

Néant.

MARIAGES

Entre : Amat Camille Pierre Gaston, cultivateur, à Sisteron, et Mlle Roche Léa Delphine, sans profession, à Curbans.

DÉCÈS

Néant.

CHATEAUNEUF-MIRAVAIL

M. **Chabaud** Léonard, propriétaire à Châteauneuf-Miravail informe le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter Mme Thérésa **Estellon** son épouse, celle-ci ayant quitté le domicile conjugal.

A nos lecteurs. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la maison

CONCHY ET JUSTET

Avenue de la gare et Rue Droite

— SISTERON —

bien connue dans la région pour sa compétence mécanique vient d'organiser la location d'automobiles comme complément à son industrie.

En outre des voitures confortables à 4 et 6 places, la maison **Conchy** et **Justet** met en location des voitures pour le transport économique d'un seul voyageur au prix de 0,25 c. le kilomètre

On peut dores et déjà s'adresser soit Avenue de la gare, soit rue Droite

On demande deux apprentis à l'imprimerie du journal, 25, rue Droite.

SAVON DES PRINCES DU CONGO

Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

Une bonne Précaution

Lorsqu'un simple rhume se prolonge et produit de l'essoufflement, craignez de devenir asthmatique ou emphysémateux. Employez alors la merveilleuse Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legr, 139, Bd Magenta, Paris.

Etude de Me **Louis FARAVEL**, Huissier à Sisteron.

VENTE

D'UNE BELLE

JUMENT

PROVENANT DE LA GENDARMERIE

Il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné le Mercredi 24 Décembre 1913, à 13 h. 30 du soir, sur le Champ de Foire :

d'une Jument, âgée de 10 ans, taille 1m54, alezan doré.

L'acquéreur devra payer tous les frais pour arriver à la vente qui seront annoncés avant l'adjudication.

La vente sera faite au plus offrant et au comptant avec le 5 0/0 en sus du prix.

Sisteron, le 17 Décembre 1913.

L'huissier chargé de la vente,

L. FARAVEL.

Chemins de fer Paris-Lyon Méditerranée

Les Publications Artistiques P.-L.-M.

Poursuivant la série de ses publications artistiques, la Compagnie P.L.M. vient de faire paraître un remarquable *Atlas Côte d'Azur*, qui continue une collection d'albums similaires destinés à former une admirable ensemble descriptif des régions desservies par le P.L.M.

Comme ses dévanciers « Savoie-Dauphiné »

© VILLE DE SISTERON

et « Vallée du Rhône », l'*Atlas Côte d'Azur*, minutieusement documenté, illustré de nombreuses photo gravures, renferme deux superbes planches hors texte, en couleurs, et une carte très intéressante de la région, également en couleurs

Il est en vente, au prix de 0 fr. 50, à la Gare de Paris-Lyon, dans les bureaux succursales et bibliothèques des gares du réseau, ou adressé sur demande faite au service de la publicité, 20, boulevard Diderot à Paris, accompagnée de 0 fr. 60 pour les envois à destination de la France, et de 0 fr. 65 (mandat-poste international) pour ceux à destination de l'étranger.

LA HERNIE

La hernie n'est plus une infirmité ponr les blessés qui adoptent les nouveaux appareils sans ressorts de A. CLAVERIE.

Les appareils CLAVERIE sont les seuls appareils sérieux et essentiellement perfectionnés.

Recommandés par le Corps Médical, ils ont obtenu un **Grand Prix** et **deux Médailles d'Or** aux dernières Expositions Universelles de **Turin (1911)** de **Londres (1912)** et de **Gand (1913)**.

Enfin des nouveaux perfectionnements, (brevetés S. G. D. G.) les mettent à l'abri des contrefaçons et des imitations grossières dont les grandes inventions ne manquent jamais d'être l'objet.

Huile d'Olive de Pays

garantie pure à l'analyse

HUILES DE TABLE ET DE FRITURE

Prix très réduits. Echantillons franco

Représentants sont demandés

Jean MONTAGNIER, propriétaire-fabricant, **Manosque**

HERNIEUX

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

La hernie devient une infirmité grave si elle n'est pas maintenue dans l'abdomen.

Pourquoi porter un bandage qui fait souffrir et qui laisse glisser la hernie ? Pourquoi exposer sa vie aux pires dangers de l'étranglement lorsque le remède est si près ?

Cela ne doit plus être.

Hernieux, vous avez déjà entendu parler du spécialiste M. Glaser, vous avez entendu vanter ses appareils, pourquoi n'iriez vous pas les essayer ?

Les appareils de M. Glaser sont les plus solides et par ce fait ils sont les moins coûteux; ils se portent jour et nuit sans gêne. Sans ressort et sans sous cuisse, ils maintiennent les cas de hernies les plus tenaces et permettent les travaux les plus pénibles.

20 août 1913.

Monsieur GLASER,

Atteint depuis 15 ans d'une hernie scrotale de la grosseur du poing, qui me faisait horriblement souffrir, je me décidai, après bien des hésitations, à aller vous voir à votre passage à Sisteron, le 4 novembre 1912.

Bien m'en prit, car aujourd'hui, c'est à dire au bout de moins d'un an, je puis dire que je suis complètement guéri.

J'enlève mon appareil, je tousse, ma hernie ne reparaît pas.

Comme marque de reconnaissance je vous autorise, M. Glaser, à publier ma lettre.

ESCLANGON Isidore,
à Sigoyer, par Sisteron (B.-A.)

Que les sceptiques aillent donc essayer pour se convaincre puisque le soulagement est immédiat, la contention radicale et la guérison certaine.

Nous engageons vivement toutes les personnes atteintes de hernies à venir essayer cet appareil de 8 heures du matin à 4 heures du soir, à :

Digne, 21 déc., Hôtel Boyer-Mistre.
Forcalquier, 22 déc., Aôtel des Lys.

La brochure instructive et illustrée sera envoyée *franco* sur demande apressée à M. Glaser, Boulev. Sépastopol, 38, Paris.

Bulletin Financier

Début assez ferme et actif, mais la faiblesse ne tarde pas à dominer.

3 0/0 assez résistant à 84.82 1/2.

Fonds d'Etats étrangers calmes : Extérieure 91 Italien 99 40; Serbe 83 12; Turc 86.45.

Etablissements de crédit hésitants : Crédit Lyonnais 1672; Société Générale 815; Banco di Roma 106.

Pas de changement parmi les valeurs de traction : valeurs d'électricité toujrurs faibles.

Les valeurs industrielles russes, en raison de la persistance des dégagements de Saint-Pétersbourg, sont agitées : Briansk 458; Maltzoff 715; Toula 895.

Le compartiment cuprifère est toujours hésitant : Rio 1780.

Les titres pétrolifères sont assez éprouvés: Naphte 673; Grosnyi 2350; Colombia 1610; Omnium 670.

MESDAMES pour *Douleurs, Irrégularités, Suppressions* ou tout **RETARD DES EPOQUES** adressez-vous de préférence *à un pharmacien* qui vous indiquera un produit sérieux et efficace. Ecrire en confiance LACROIX pharm.-spécialiste, Lille (Nord), qui vous enverra tous renseignements.

Hôtel du "Cheval Blanc"

10, Rue d'Aix, MARSEILLE

AUGUSTE FERRAND

propriétaire

Electricité, Téléphone, salle de bains.

Hôtel recommandé et entièrement remis à neuf.

Chambres confortables, prix modérés

MAUX DE DENTS NEVRALGIES REFROIDISSEMENTS

guérison prompte par l'**Emplâtre de Ribiers** (H-A). Se trouve en vente à 0,60 c. à la pharmacie **Blanc**, suc^r de Ferrand, rue de Provence, Sisteron.

A LOUER PRESENTEMENT
Ancien Restaurant

MOULLET

en très bon état de propreté, comprenant : tables et une partie des ustensiles de ménage.

Pour renseignements s'adresser à M. Aimé Chauvin, propriétaire à Bourg Reynaud.

Cacao à l'Avoine BASTIDE

déjeuner exquis

fortifiant - Reconstituant

En vente partout. Bien exiger la marque BASTIDE Se méfier des imitations.

Les Hommes du jour

La vivante publication parisienne, **Les Hommes du Jour**, va bientôt rentrer dans sa septième année. Son succès toujours croissant est la meilleure démonstration qu'à côté de la grande presse d'information, il y a place pour un journal hebdomadaire donnant une note originale et audacieuse.

Les Hommes du Jour *publient chaque semaine, outre la biographie d'un personnage de grande actualité, des biographies de personnalités jouant un rôle dans les lettres, les arts, la politique, le monde du travail, les théâtres, les sports, la finance, etc., et des chroniques vives et documentées sur toutes les manifestations qui se produisent dans ces différentes branches de l'activité humaine.*

Chaque semaine les rubriques sont signées: Henri FABRE, Henry MARET, Louis NAZZI, Gabriel REUILLARD, Jehan RICTUS, Julien TORCHET, Victor MERIC Octave BELIARD, Max GOTH, PEGAN.

Chaque semaine **Les Hommes du Jour** publient une *chanson* due à la plume de nos meilleurs chansonniers : Xavier PRIVAS, Eugène LEMERCIER, Léon DE BERCY, Gaston PERDUCET, VADORIN DE VOLGRE, Marcel LEGAY, et des *illustrations* de Gaston RAIETER, POULBOT, BRACQUEMONT, PONCET, BOUR, AUGLAY, etc., etc.

Les Hommes du Jour *sont en vente partout au prix de 0 fr. 10, 16 pages.* On peut également s'y abonner en envoyant 6 francs à l'Administration, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

NOUVEAUTÉS !

Demandez chez tous les Libraires

1° La colle blanche supérieure

" FIXOL "

Se fait en 2 grandeurs de flacons

0 fr. 95 et 1 fr. 90

La meilleure des colles actuelles POUR TOUS USAGES

2° L'encrier breveté S. G. D. G inversable à niveau constant

Le **" PLENUM "**

Se remplit une fois par an !

4 Modèles - 1 fr. 95 à 14 fr.

Le plus économique et le plus parfait des encriers actuellement en vente.

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

ROYAL WINDSOR

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ? Avez-vous des pellicules ? Vos cheveux tombent-ils ?

Si oui, employez le ROYAL WINDSOR

Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt: 28, Rue d'Enghien, PARIS.

UN PRÊTRE indique gratuitement recettes infaillibles pour guérir *promptement et radicalement* l'**Anémie**, maladies de l'**Estomac**, du **Foie**, de l'**Intestin**, **Diabète, Albumine**, maux de **Reins**, maladies des **Poumons** et des **Voies respiratoires, Coqueluche.** Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (*Loiret*).

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

L'eau cosmétique des frères Saint-Joseph est le moyen le plus puissant pour conserver et rétablir la vue; fortifier les yeux et les paupières.

Prix du flacon : 5 francs.

HÉMORROÏDES

prompt soulagement, guérison rapide par LE VÉRITABLE

ONGUENT CANET-GIRARD

ayant plus de cent années d'existence, est un remède souverain pour la guérison de toutes les *plaies, panaris, furoncles, anthrax, blessures de toutes espèces.* Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des *tumeurs, engorgements de chair, les abcès et la gangrène.*

Chaque rouleau renferme la manière de l'employer. Pour l'avoir véritable, il faut exiger que chaque rouleau porte la signature ci-contre.

PRIX DU ROULEAU : 2 FR. — FRANCO POSTE : 2 FR. 20.

VÉRITÉ, Pharmacie, 10, Rue de Turenne, Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, rhumatismes, un moyen inoffensif de se guérir promptement, ainsi qu'à radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. Vincent 8, place Victor Hugo à Grenoble, qui répondra gratis, franco et par courrier et enverra les indications demandées

POUR FAIRE **PONDRE les POULES** tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver

2.500 ŒUFS *par an pour 10 poules*

Demandez GRATIS et FRANCO **Notice** donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'*éviter* ainsi que de *guérir* toutes les *maladies des poules.*

Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PRÉMONT (Aisne)

L'Imprimeur Gérant : Pascal LIEUTIER

FOURNITURES GÉNÉRALES

pour Maçonnerie et Menuiserie

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS DE TOUTES PROVENANCE

ENGRAIS CHIMIQUES

C. CONIS ET BAILLE

Paul CONIS, successeur

SISTERON (Basses-Alpes)

PRODUITS ALIMENTAIRES HYGIÉNIQUES ET DE RÉGIME

du Docteur CHARASSE

Pain de gluten solidifié appelé flute — Longuets diététique Charasse
Longuets Charasse pour albuminuriques — Fluettes gluto-kola
Pates spéciales pour potages aux sels des eaux minérales de Vichy
Pates alimentaires gluto-kola, etc, etc.

Détail — **DÉPOT RÉGIONAL** — Gros

Confiserie C. BROUCHON, rue Saunerie, Sisteron

Rentrée des classes 1913-1914

Librairie Moderne, A. CLERGUE, *Sisteron*

M. CLERGUE informe MM. les Maires, Instituteurs et Institutrices, Epiciers ainsi que les parents des élèves qu'il vient de recevoir le nouvel assortiment en cahiers, livres, serviettes et autres fournitures scolaires. Malgré la hausse constante de toutes les marchandises, tous ces articles seront vendus aux mêmes prix que les années précédentes.

Spécimens de quelques prix :

Serviettes d'écoliers (réclames) 32 cm.	0.95	Plumiers laques	0,80
Sous-mains réclame, moleskine 25 37.	0.65	Plumiers laques à pressions.	0 95
Plumiers moleskine à fermoir	0.30	Petits plumiers garnis de plumes	0,10
Musettes et cartables moleskine, depuis	0,65	Boites 144 plumes de marques assorties.	0,75
Coffrets papier à lettres et cartes (100 pièces) enveloppes doubles.	1.45	Nécessaires de dessin sur cartes, 8 arti.	0.65
Porte plumes réservoir, depuis	0,95	Nécessaires d'écoliers, 3 articles.	0,05
		etc.....etc.....etc...	

Prix avantageux pour le gros

Correspondant des maisons Hachette, Delagrave, Colin, Larousse et autres principaux éditeurs de Paris.

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succes de H. Martel

Rue de Provence — SISTERON — Basses-Alpes

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

ED. RAVOUX,

Grand'Place, 21, SISTERON

TOILES ET NOUVEAUTÉS

Ancienne Maison ESTELLON fondée en 1850

ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS

Paiement de Coupons,
Ordres de Bourse au comptant,
Souscription aux émissions.

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime
pour
DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES
et personnes souffrant de l'Estomac

TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœ
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torréfiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crême mousseline d'avoine
Crême mousseline d'orge
Crême mousseline de riz
Crême mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, 25, rue Droite, SISTERON

Impressions commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant. Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON